

NP

Projet éolien
de
Kahnawake Sustainable Energies
À
Saint-Cyprien-de-Napierville

Mémoire
De
Luc Jodoin

Dans le cadre des audiences
Du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Juin 2015

Luc Jodoin, nouveau résident au

Bernard-de-Lacolle.

J'ai déménagé de Saint-Hyacinthe pour Saint-Bernard au mois de mars 2015 afin de trouver un peu de la tranquillité, de la beauté et du silence de la campagne. Cela sans compter la proximité de ma maison avec la faune et la flore des 66 arpents de boisés entourant mon lieu de résidence.

Seule ombre au tableau, la menace d'un parc éolien à 1,500 mètres de mon nouveau chez moi.

Je souffre depuis plusieurs années d'un problème d'apnée du sommeil sévère. J'utilise d'ailleurs un appareil CPAP (Continuous Positive Airway Pressure) afin de minimiser l'impact que ce problème a sur la qualité de mon sommeil. Or depuis mon arrivée à Saint-Bernard j'ai remarqué que mon sommeil s'est amélioré d'une façon incroyable. Est-ce le silence? La paix qui règne ici? Je le crois.

Mais j'ai bien peur que ce projet éolien vienne tout compromettre. Malgré les paroles lénifiantes et rassurantes du lobby éolien et des chercheurs qui leurs sont associés, y compris les fonctionnaires gouvernementaux concernant toute la question des effets des sons et infrasons associés aux éoliennes, je suis vraiment inquiet.

D'après les quelques recherches que j'ai faites sur le sujet depuis que je suis à Saint-Bernard, j'ai découvert qu'une certaine proportion de la population est plus sensible aux effets des infrasons causés par les éoliennes industrielles. J'ai aussi lu que les infrasons peuvent avoir un impact au niveau du système nerveux central, pouvant provoquer de l'insomnie et des troubles du sommeil. D'après mes recherches des *"rats soumis à des expositions prolongées (45, 60 jours) d'infrasons à une fréquence de 8 HZ, subissent des changements biochimiques et morphologiques des tissus. A des durées d'exposition plus longues (4 mois, par exemple) certains effets négatifs sur la santé sont irréversibles."* Or, il se trouve, d'après le plan du promoteur, que ma maison se situe dans la zone du 30 db autour du projet et j'en suis très inquiet, devrais-je encore déménager?

J'ai ainsi l'impression que mon problème d'apnée du sommeil sévère, me rendrait plus vulnérable à leurs effets. Je n'ai pas le temps ni les moyens de vérifier toutes les données concernant ce problème, mais j'espère pouvoir m'attendre de la part des spécialistes du gouvernement à certaines considérations, dont le simple bénéfice du

doute. Il semble en effet que les infrasons peuvent se faire sentir jusqu'à 10 kilomètres et que ni les arbres, ni les murs, ni les vitres n'arrêtent ces nuisances.

Je demande donc aux responsables du BAPE ainsi qu'à mon gouvernement de tout faire pour que la lumière soit faite sur ce point. Je m'attends à ce que le BAPE ne se contente pas des rapports venant des spécialistes du lobby du vent ou d'organismes ayant des avantages financiers ou autres, directs ou indirects. D'autant plus que notre belle province ne se retrouve pas en manque d'électricité, au contraire, alors pourquoi faire subir ces nuisances aux citoyens environnants.

De plus je suis inquiet au sujet de la faune ailée très variée que je retrouve ici. Tous les jours, en mars lorsque je revenais du travail vers les 16h, j'ai vu voler des canards, des oies blanches, des bernaches et des rapaces au dessus de chez moi et je sais que ce sont les oiseaux les plus menacés par les éoliennes. Je n'ai jamais vu une telle variété d'oiseaux en plus des migrateurs et je crois qu'il est de notre devoir d'humain de les protéger.

Dans le parc éolien de Woolf Island, j'ai lu que le promoteur signale des mortalités d'oiseaux et de chauves-souris vraiment inquiétantes: *Le premier rapport, publié en février, rendait compte de 45 décès d'oiseaux et de 45 décès de chauves-souris en mai et juin 2009 (Stantec Consulting Ltd., 2010b).* *Le second rapport, portant sur la **période de six mois entre juillet et décembre 2009, rendait compte de 602 décès d'oiseaux et de 1270 décès de chauves-souris.** Stantec Consulting Ltd., 2010a).* Comment notre gouvernement pourrait-il alors autoriser un projet éolien ici alors que nous sommes d'après mes observations sur un territoire migratoire et lieu de résidence de très nombreux oiseaux de proie?

J'espère profondément que vous, les responsables du Bureau d'Audience Publique en Environnement, ferez tout en votre pouvoir pour faire honnêtement ressortir tous les problèmes reliés à ce projet dans cette belle et calme région que je découvre. J'espère que vous ferez tout pour démontrer l'absurdité de situer ce projet au coeur de trois municipalités entouré de résidents qui veulent préserver leur belle qualité de vie.

Bien à vous

Luc Jodoin, tout nouveau résident de la belle région des Jardins de Napierville



Références:

Éoliennes, sons et infrasons: Effets de l'éolien industriel sur la santé des hommes
Marjolaine Villey-Migraine, Docteur en sciences de l'information et de la communication. Université
Paris II-Panthéon-Assas. Spécialiste de l'Information Scientifique et Technique (IST).
Décembre 2004

<http://windfarmrealities.org/?p=762> Wolfe Island Bird Report no3 Prelude, January
26 Janvier 2011

Politique énergétique. Oiseaux, chauves-souris et autres victimes de l'éolien. Diane Katz
Perspectives Hiver 2010 www.institutfraser.org

Mémoire présenté par: Luc Jodoin
(
Saint-Bernard de Lacolle Qc
J0J 1V0

}

1